



Mairie de COSSÉ-LE-VIVIEN
Rue de Nantes – B.P. 65
53230 COSSÉ-LE-VIVIEN

Tél. 02.43.98.80.24
Télécopie 02.43.98.97.65

► Site Internet : www.cosse-le-vivien.fr
Courriel : mairie@cosse-le-vivien.fr

► Site Internet du Musée communal :
www.musee-robert-tatin.fr

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, nous profitons de cette rentrée scolaire pour vous informer des changements qui sont opérés pour l'année à venir.

*Suite à la mise en place du portail famille avec la communauté de communes du Pays de Craon, nous vous remercions d'avoir pris le temps de remplir les renseignements nécessaires. Ceux-ci sont indispensables au bon fonctionnement des services et obligatoires pour la sécurité de votre enfant. Pour les familles qui ne sont pas inscrites sur le portail famille, **nous vous invitons à réaliser cette démarche dans un court délai.***

En lien avec le nouveau logiciel, un nouveau mode de pointage pour le restaurant scolaire est opérationnel depuis la rentrée. Les pointages journaliers seront réalisés par les agents avec des tablettes numériques.

L'équipe d'animation des temps d'activités périscolaires (TAP) a été en partie renouvelée suite au départ de certains d'eux pour d'autres horizons. Les animateurs ainsi que les divers partenaires (COSSAGE, Music Club, E.E.A, yoga, ludothèque, bibliothèque, ...) pourront offrir à vos enfants des activités diverses et variées pour contribuer à leur épanouissement.

Nous vous invitons à consulter le site internet de la commune où vous trouverez l'ensemble des documents distribués (fiches d'inscription, programmation, plaquette d'information, trombinoscope) mais aussi les coordonnées des agents référents et de la coordinatrice enfance.

Les réunions du comité de pilotage du projet éducatif territorial (P.Ed.T) et avec les partenaires éducatifs, en lien avec la commission Affaires scolaires et périscolaires, sont pour nous des temps forts pour améliorer le service. Durant l'année dernière, le comité de pilotage du P.Ed.T, composé de parents délégués, des directeurs d'écoles, d'agents municipaux et d'élus, s'est réuni à plusieurs reprises afin de déterminer les valeurs éducatives des différents temps de l'enfant au cours de sa journée d'école. Le P.Ed.T a été validé lors du conseil municipal du jeudi 2 juillet 2015 et sera mis en œuvre pour la rentrée scolaire de septembre 2015. Vous trouverez ci-joint une plaquette de présentation.

Durant l'année 2014-2015, un préau a été construit à proximité de l'école. Nous avons pu clôturer les travaux par des inaugurations le 12 juin 2015 avec la présence des élus communaux, du député, des parents d'élèves, des enseignants, du responsable de l'entreprise attributaire du marché et des personnels communaux.

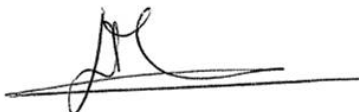
L'équipe de restaurant municipal continuera à fabriquer ses repas à base de produits frais, en utilisant des produits d'origine française, des produits locaux et des produits biologiques. Le projet mis en place il y a plusieurs années est en réel progression et l'équipe continuera à œuvrer dans ce sens afin de servir des repas de qualité. Une plaquette de présentation du service est en cours d'élaboration.

Au-delà du temps scolaire et des temps d'activités périscolaires, nous vous invitons, vous et vos enfants à découvrir de nouveaux horizons en les inscrivant aux différentes activités sportives et de loisirs qui sont présentes sur la commune à travers les nombreuses associations cosséennes.

A cet effet, la mairie de Cossé-le-Vivien vous invite à participer avec vos enfants **au forum des associations à la salle du FCC, le samedi 5 septembre 2015**. Cet événement pourra être l'occasion de vous renseigner et faire découvrir à vos enfants les différentes propositions d'activités sportives et de loisirs présentes sur la commune à travers le réseau associatif. Pour clôturer cette journée, le théâtre de verdure sera investi pour **la projection du film « Billy Elliot »** réalisé par Stephen DALDRY.

Souhaitant à l'ensemble de la communauté éducative une bonne rentrée, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

L'adjointe au maire, déléguée aux
affaires scolaires et périscolaires,
Laurence MANCEAU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'LM', written over a horizontal line.

Le Maire,
Christophe LANGOUËT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CL', written over a horizontal line.